

**Franck MARLIN**  
Député de l'Essonne

Étampes, le 25 mars 2020

*Membre de la Commission  
de la défense nationale et  
des forces armées*

*Maire honoraire d'Étampes*

Madame la Ministre,

Je souhaite appeler votre attention sur la situation du Centre Hospitalier Sud Essonne face à l'épidémie que traverse notre pays.

Comme dans la majorité des hôpitaux, dès les prémices de la crise sanitaire, l'hôpital d'Étampes a pris des mesures exceptionnelles pour organiser un pôle de réanimation dédié aux malades atteints du COVID-19 d'une capacité de 15 lits.

L'hôpital d'Étampes est agréé COVID - COVID PLUS et les personnels, bien présents à leurs postes, luttent quotidiennement avec courage contre le virus.

Les problématiques de locaux et de circulation ont été gérées sur le site et les matériels médicaux indispensables ont été commandés en urgence chez des fournisseurs allemands. L'Allemagne compte en effet les entreprises parmi les plus performantes pour ces matériels médicaux de pointe, notamment les respirateurs.

Tout a donc été organisé pour faire face le mieux possible à cette terrible épidémie.

Tout, excepté le fait que les matériels commandés resteraient bloqués en Allemagne. Ainsi, seulement des 10 des 15 lits de réanimation dédiés prévus sont opérationnels du fait du blocage des livraisons précitées.

Je pense que vous êtes informée que le Sud Essonne n'échappe pas à la montée en puissance actuelle de la vague épidémique. Ces 5 lits supplémentaires sont désormais une nécessité absolue.

À défaut d'une livraison extrêmement rapide des matériels indispensables, il pourrait s'avérer nécessaire d'affecter au pôle dédié au COVID-19 le matériel de réanimation jusqu'ici utilisé pour les pathologies non épidémiques mais engageant le pronostic vital des patients.

Des médecins s'interrogent même sur la compatibilité éventuelle de respirateurs vétérinaires avec un usage à destination des malades et dans la positive, à leur réquisition pour l'hôpital.

J'ai saisi Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé et lui ai demandé de fournir à l'hôpital d'Étampes la liste des matériels indispensables que je lui ai transmise.

Je m'adresse à vous également dans l'espoir que vous puissiez intervenir pour faire sortir d'Allemagne les équipements commandés.

L'Europe semble au chevet de notre économie et tente de se mettre en ordre de marche, non sans difficultés, pour tenter de faire front commun face à la crise économique liée au COVID 19.

Je ne minimise ni les enjeux, ni l'importance de cet aspect. Je mesure également que l'issue de cette tentative reste très incertaine.

Mais l'Europe ne pourrait-elle pas, aussi, si ce n'est avant tout, être au chevet des malades qui décèdent par centaines chaque jour.

Quelles mesures de solidarité au bénéfice des malades infectés par le virus ont-elles été initiées par le gouvernement français et mises en œuvre à l'échelle européenne ?

La difficulté que rencontre l'hôpital d'Étampes met en exergue une Europe du repli sur soi, du chacun pour soi, et du chacun chez soi.

Les Européens méritent que les Etats et l'institution européenne ne gèrent pas leur avenir que d'un point de vue économique. L'Europe n'est pas seulement une entreprise multinationale.

L'Europe c'est 446 millions de femmes et d'hommes inquiets pour leur santé et qui voient chaque jour croître le nombre de victimes du COVID-19.

446 millions de citoyens qui cherchent désespérément une conscience solidaire européenne.

Si elle ne parvient pas s'exprimer pleinement dans une situation telle que celle que nous connaissons, l'Europe a-t-elle encore véritablement le moindre sens ?

J'espère que votre action ira dans cette logique et que l'hôpital d'Étampes pourra recevoir très rapidement les respirateurs qui font tant défaut aux malades.

Monsieur Christophe MISSE, Directeur du Centre Hospitalier Sud Essonne, se tient à la disposition de vos services pour toutes informations complémentaires.

Vous remerciant par avance pour la suite que vous donnerez à mon intervention,

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Franck MARLIN

Madame Amélie de MONTCHALIN  
Secrétaire d'Etat chargée des Affaires européennes  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
37, quai d'Orsay  
75351 PARIS CEDEX 07

FM/ES/03-2020

**Franck MARLIN**  
Député de l'Essonne

Étampes, le 25 mars 2020

*Membre de la Commission  
de la défense nationale et  
des forces armées*

*Maire honoraire d'Étampes*

Monsieur le Ministre,

Je souhaite appeler votre attention sur la situation du Centre Hospitalier Sud Essonne face à l'épidémie que traverse notre pays.

Comme dans la majorité des hôpitaux, dès les prémices de la crise sanitaire, l'hôpital d'Étampes a pris des mesures exceptionnelles pour organiser un pôle de réanimation dédié aux malades atteints du COVID-19 d'une capacité de 15 lits.

L'hôpital d'Étampes est agréé COVID - COVID PLUS et les personnels, bien présents à leurs postes, luttent quotidiennement avec courage contre le virus.

Les problématiques de locaux et de circulation ont été gérées sur le site et les matériels médicaux indispensables ont été commandés en urgence chez des fournisseurs allemands.

Aujourd'hui ces matériels sont toujours bloqués en Allemagne. Seulement des 10 des 15 lits de réanimation dédiés prévus sont opérationnels du fait du blocage des livraisons précitées.

Le Sud Essonne n'échappe pas à la montée en puissance actuelle de la vague épidémique. Ces 5 lits supplémentaires sont donc désormais une nécessité absolue.

À défaut d'une livraison extrêmement rapide des matériels indispensables, il pourrait s'avérer nécessaire d'affecter au pôle dédié au COVID-19 le matériel de réanimation jusqu'ici utilisé pour les pathologies non épidémiques mais engageant le pronostic vital des patients.

Afin d'éviter une telle extrémité, je sollicite votre intervention urgente pour que le Centre Hospitalier Sud Essonne d'Étampes soit doté sans délais des matériels suivants ou équivalents :

- 6 respirateurs de marque Dräger composés de :
  - 6 respirateurs EVITA V300
  - 6 Nébulisations pneumatiques
  - 6 Chariots pour EVITA V300
  - 6 Supports pour humidificateur
  - 6 Canalisations O2 NF/NF de 5m
  - 6 Canalisations air NFNF 5m
  - 6 VNI pour EVITA V300
  - 6 bras support tuyau IACS
  - 6 Câbles de système de 2,8 m pour moniteur DELTA
  - 6 Humidificateurs MR 850
  - 6 KPP pour écran C500
  - 6 Monitorages CO2
  - 6 SmartCare pour AI

- 6 moniteurs multiparamétriques de marque SPACELABS composés de :
  - 6 Scopes
  - 6 modules multiparamétriques
  - 6 modules ETCO2
  
- 30 oxymètres de pouls de marque MASIMO composés de :
  - 30 Radical-7 color screen Handheld
  - 30 LNCS DCI, 1/BOX
  - 30 RADICAL DOCKING STATION KIT RDS-3
  - 30 RED LNC-10 PATIENT CABLE, 1/BOX
  
- 64 pousses seringue de marque FRESINUS de type AGILIA CONNECT SPMC
  
- 32 pompes à perfusion de marque FRESINUS de type AGILIA CONNECT DPMC
  
- 16 rampes de marque FRESINUS AGILIA LINK-6
  
- 16 pieds roulant lesté de marque FRESINUS

Monsieur Christophe MISSE, Directeur du Centre Hospitalier Sud Essonne, se tient à la disposition de vos services pour toutes informations complémentaires.

Vous remerciant par avance pour la suite que vous donnerez à mon intervention,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Franck MARLIN

Monsieur Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14, avenue DUQUESNE  
75700 PARIS

FM/ES/03-2020

MINISTÈRE DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*La secrétaire d'État  
chargée des Affaires européennes*

CABAEU/JD/N° D - 00080 - 20

Paris, le 03 AVR. 2020

*Chef* Monsieur le Député,

Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur la situation du Centre Hospitalier Sud Essonne, dont je souhaite saluer les mesures exceptionnelles qu'il met en place pour répondre à la crise.

Je suis pleinement mobilisée, avec l'ensemble du Gouvernement, pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire. J'ai demandé à mon cabinet d'entrer en contact avec le directeur Monsieur Christophe Misse, comme vous le suggérez, pour examiner en détail la problématique du matériel médical non livré.

S'il s'avère qu'il existe bien un retard de livraison dû à la très forte tension sur le matériel des lits de réanimation que connaît notre pays, cela ne provient pas d'un blocage de la part des autorités allemandes. La direction générale de l'ARS Ile-de-France est en train d'étudier attentivement la situation de ces commandes.

Par ailleurs, il m'a été confirmé que la réception des commandes passées ne conditionnait pas l'ouverture de nouvelles capacités, l'établissement ayant déjà fait évoluer sa capacité de 10 à 20 lits de réanimation.

.../...

Monsieur Franck MARLIN  
Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de l'Essonne  
Permanence parlementaire  
5 rue Sainte-Croix  
91150 ETAMPES

Enfin, je souhaite vous assurer de la réalité de la solidarité européenne, comme l'illustrent l'accueil de plus de 190 patients français par nos voisins ainsi que les nombreux dons et prêts de matériel médical.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire dans notre département comme vous pouvez compter sur le mien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma meilleure considération.

*Fidèlement*



Amélie de MONTCHALIN